



Pacte international relatif aux droits civils et politiques

Distr. générale
16 janvier 2012
Français
Original: anglais

Réunion des États parties

Trentième réunion

New York, 17 janvier 2012

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

Élection, conformément aux articles 28 à 34 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, de deux membres du Comité des droits de l'homme, en remplacement de ceux dont la démission a pris effet le 30 septembre 2011

Élection, conformément aux articles 28 à 34 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, de deux membres du Comité des droits de l'homme pour pourvoir deux sièges à la suite de la démission de M. Mahjoub El Haiba (Maroc), dont le mandat venait à expiration le 31 décembre 2012, et de M^{me} Helen Keller (Suisse), dont le mandat venait à expiration le 31 décembre 2014

Note du Secrétaire général*

Additif

Concernant les candidatures à l'élection au Comité des droits de l'homme présentées dans le document CCPR/SP/77, la Mission permanente du Kazakhstan auprès de l'Organisation des Nations Unies a informé le Secrétariat, par une note datée du 10 janvier 2012, que le Gouvernement kazakh avait décidé de retirer la candidature de M^{me} Gulnar Satbayeva à cette élection.

* Soumission tardive.